

Préfecture du Loiret  
Madame la Préfète  
181 Rue de Bourgogne  
45000 Orléans

Paris, le 21 octobre 2022

OBJET : RECONVERSION DE L'ANCIENNE FRICHE ALCATEL À AMILLY – DEMANDE D'ENREGISTREMENT AU TITRE DES ICPE POUR LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE SUR LA COMMUNE D'AMILLY PAR LA SOCIÉTÉ LCP FR DC5 – ARTICLE L. 512-7 ET SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

NREF : 20221021\_YAMI\_ICPE\_DEPOT\_ENREGISTREMENT

PJ : Voir la liste des pièces constituant le dossier de demande d'enregistrement en fin de courrier

Madame la Préfète,

Je soussigné, Monsieur Emmanuel Mercier, agissant en qualité de Directeur Construction et Développement de la société LCP FR DC5, ai l'honneur de solliciter votre haute bienveillance pour l'instruction de la présente demande d'enregistrement ICPE.

Celle-ci s'inscrit dans le cadre du projet - porté par la société précitée - de création d'une plateforme logistique, dans le cadre de la reconversion de l'ancienne friche Alcatel, sur le territoire de la commune d'Amilly (45 200) (le « Projet »).

La présente demande d'enregistrement – qui est réalisée conformément aux dispositions des articles L. 512-7 et suivants du Code de l'Environnement – vise à permettre l'exploitation par la société LCP FR DC5 d'une plateforme logistique (le « Projet »). Un permis de construire est déposé en parallèle.

Le site du Projet est localisé sur une ancienne friche industrielle (occupée par différentes sociétés puis Alcatel), sur les parcelles cadastrées AT 212, 217, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 426, 427, 428, 429, 434, 435, 436, 437, 438 et 439, acquises par LCP FR DC5.

Au regard des activités et des stockages projetés, l'enregistrement ICPE porte sur la rubrique 1510-2b (entrepôts couverts). Une rubrique à déclaration est également concernée : 1185-2a (fluides frigorigènes).

Vous en souhaitant bonne réception, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez le cas échéant.

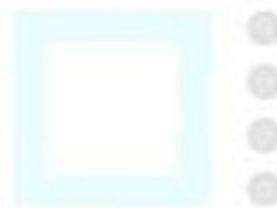


Je vous prie d'agr er, Madame la Pr f te, l'expression de ma haute consid ration.

Emmanuel MERCIER

Directeur associ 

LOGISTICS  
CAPITAL PARTNERS



**PJ : Liste des pièces constituant le dossier de demande d'enregistrement ICPE****CERFA n°15679-04 d'enregistrement****PIECES JOINTES OBLIGATOIRES**

P.J. n°1 : Carte de situation géographique au 1/25000<sup>ème</sup>

P.J. n°2 : Plan de description des abords au 1/2500<sup>ème</sup>

P.J. n°3 : Plan au 1/500<sup>ème</sup>

P.J. n°4 : Compatibilité au plan local d'urbanisme

P.J. n°5 : Capacités techniques et financières

P.J. n°6 : Justification du respect des prescriptions générales applicables à l'installation

P.J. n°7 : Demande d'aménagements des prescriptions

P.J. n°9 : Avis sur l'usage futur du Président de l'agglomération

P.J. n°10 : Justificatif de dépôt de la demande de permis de construire

P.J. n°12 : Compatibilité du projet aux plans, schémas ou programmes :

- PJ n°12.a : Compatibilité au SDAGE
- PJ n°12.b : Compatibilité au SRADDET
- PJ n°12.c : Compatibilité au PCET
- PJ n°12.d : Compatibilité au PPA
- PJ n°12.e : Compatibilité au PNPD
- PJ n°12.f : Compatibilité au PRAEC
- PJ n°12.g : Compatibilité au PRPGD

**ANNEXES VOLONTAIRES**

Annexe 1 : Note d'accompagnement

Annexe 2 : Plan de gestion et Diagnostic sols

Annexe 3 : Diagnostic-écologique

Annexe 4 : Étude trafic

Annexe 5 : Notice incendie

Annexe 6 : Plan d'ensemble avec rayon d'effets thermiques

Annexe 7 : Plan des Cantons

Annexe 8 : Saillies CF REI180

Annexe 9 : ICPE Plan de sécurité

Annexe 10 : Plan zones charge



Annexe 11 : Notice architecturale et paysagère

Annexe 12 : Plan Masse Paysage

Annexe 13 : Note hydraulique

Annexe 14 : Charte Afilog

LOGISTICS  
CAPITAL PARTNERS

